

Le Bercail : un projet d'agriculture urbaine à préserver

Résumé - Avril 2021

Préambule

La Coopérative du Chant des Cailles a écrit ce texte dans le cadre de ses actuelles demandes de permis d'environnement et d'urbanisme.

À ce sujet, des informations erronées ou mal interprétées ont circulé dans la presse et sur les réseaux sociaux et il était donc nécessaire de clarifier certains points, en espérant ainsi répondre aux inquiétudes et questionnements liés à ce climat de controverses.

La plus grande confusion provient du fait qu'il a été demandé au Chant des cailles de mentionner dans sa demande de permis d'environnement le nombre total de moutons dispersés sur les quatre sites d'exploitation, pourtant distants de plusieurs kilomètres. Beaucoup de gens ont cru que le Bercail voulait agrandir son troupeau laitier, or il n'en est rien : **le nombre de brebis laitières restera de maximum 45 brebis**, comme c'est le cas depuis 2018.

Résumé

- Le Bercail détenait tous les permis nécessaires pour lancer son activité en 2014
- Depuis 2018, le nombre de brebis laitières est stable (45 brebis + 1 bélier) et le Bercail ne veut pas augmenter ce chiffre !
- Au moment de la naissance des agneaux, en février/mars, il peut y avoir jusqu'à 80 agneaux mais ceux-ci ne restent pas longtemps au Couvent Sainte Anne (la moitié est vendue après 10 jours et l'autre moitié est sevrée à 45 jours avant de rejoindre les prairies du Chant des Cailles et du Rouge-Gorge).
- A cela, il faut ajouter 14 brebis retraitées qui font de l'écopâturage dans la commune (elles ne pâturent donc pas au Couvent Sainte Anne). Les brebis retraitées sont les seules dont le nombre pourrait augmenter dans les années à venir avec un maximum de 29 brebis, si le projet fonctionne bien et que les conditions le permettent.

→ Ainsi, le permis est demandé pour un maximum de 155 moutons, mais dans les faits, seulement 46 moutons seront présents en permanence sur le site du Couvent Sainte Anne.

- Les 4 terrains occupés par le Bercail (Couvent St-Anne, Chant des cailles, Rouge-Gorge, Héronnière) ainsi que les nombreuses parcelles d'écopâturage de la commune ont une surface totale de 6,7 ha. A cela, il faut rajouter 3 ha de prairie pour faire du foin à Overijse. C'est tout à fait suffisant pour nourrir parfaitement tous les moutons.
- Actuellement, le Bercail dépasse le nombre maximum d'animaux autorisé (30) avec un permis de classe 3. La bergerie actuelle est également dans un état déplorable. Une annexe temporaire de la bergerie en matériaux légers a également été construite en 2017, sans permis d'urbanisme, en attendant la nouvelle bergerie.

- En 2019, une procédure de demande de permis d'environnement et d'urbanisme est lancée. L'enjeu est grand : pérenniser l'activité du Bercail sur du long terme et, au-delà, montrer qu'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, des animaux et des habitants est possible en ville !
- Le projet a reçu un avis favorable de la Commission Royale des Monuments et Sites en 2019. Le 21/01/2021, elle a confirmé son avis favorable, indispensable pour un permis portant sur un site classé. Malheureusement, la Commission de concertation a remis un avis défavorable pour le permis d'urbanisme au motif qu'une prescription du PRAS (plan régional d'affectation du sol) interdirait l'accroissement de ce bâtiment. Cet avis est en cours d'analyse au sein de La Ferme du Chant des Cailles pour déterminer comment réagir face à ce retournement de situation inattendu.
- Le 22 mars 2021, la commune de Watermael-Boitsfort a octroyé un permis d'environnement à La Coopérative du Chant des Cailles. Ce permis, principalement basé sur la réglementation BIO, autorise un nombre maximum d'animaux pour chacun des 4 sites occupés par le Bercail en fonction de la surface de prairie et de bergerie disponible. Il autorise également la gestion du fumier sur les différents sites selon les normes en vigueur. Globalement, le permis permettra au Bercail de continuer son activité pendant la belle saison, ce qui est positif. Il pourra être adapté en fonction de l'évolution de la situation, notamment au niveau du permis d'urbanisme.

D'autres informations importantes :

- Le projet permet l'ouverture du site classé au public (portes ouvertes, chantiers collectifs, transhumances), l'organisation d'animations, de stages pour enfants, de stage de réinsertion socio-professionnelle et de formations qui ravissent petits et grands.
- Le projet est soutenu et accompagné par de nombreux experts et par des structures d'accompagnement qui attestent que le projet est innovant et respectueux de l'environnement.
- Des passages de véhicules pour les besoins des activités sont prévus sur le Couvent Sainte Anne: des trajets effectués avec notre camionnette (Renault Trafic) pour les déplacements nécessaires (chargement et déchargement du matériel pour les marchés, déplacements d'animaux, livraisons). Une trentaine de trajets en petits camions ou tracteurs sont organisés par an pour des livraisons ou pour évacuer le fumier, ainsi que 4 trajets de semi-remorques pour le transport du foin et de la paille.
- La relation avec le quartier est généralement excellente, sauf avec quelques riverains. Nous restons ouverts pour réfléchir à toutes les améliorations possibles.

Personne de contact pour le Bercail : Antoine Sterling : antoine@chantdescailles.be